

AVIS.

Ceux qui désireraient se procurer les deux premiers volumes ou les deux premières années de l'*Opinion Publique* peuvent s'adresser à la boîte 641, Bureau de Poste de Montréal.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 11 JUILLET 1872.

LES JUGES.

Le *Montreal Herald* du 6 courant a un article peu flatteur sur le compte des juges de Montréal en général et de ceux de la Cour d'Appel en particulier. On connaît la réserve ordinaire de ce journal sur ce point; il faut que le cas soit grave pour légitimer son intervention et son attaque. Il s'agit d'une affaire commerciale assez simple, et dans laquelle, suivant le *Herald*, le juge de la Cour Supérieure, les juges de la Cour de Révision et ceux de la Cour d'Appel, auraient fait preuve d'une déplorable ignorance. Il en serait résulté, toujours d'après la même feuille, une pénible erreur, cause d'un fort mauvais jugement, que le premier teneur de livres venu, consulté à propos, aurait pu éviter, tant la chose paraîtrait claire.

Nous ne voulons pas entrer dans les détails de la cause signalée par le *Herald*; nous ne la connaissons qu'imparfaitement et ne désirons pas la connaître davantage. Nous ne voulons constater qu'un fait: c'est que le *Herald*, qui a à sa tête un grand propriétaire, un homme éminemment respectable, juge nécessaire d'attaquer le Banc dans un article éditorial aussi énergique dans le fond que modéré et poli dans la forme, et ce, au sujet d'un jugement dans une cause commerciale fort ordinaire. Nous comprenons que dans une affaire municipale, dans une cause de contestation de liste électorale, où la passion politique joue souvent le rôle d'une unique inspiratrice, la partie perdante ait les vingt-quatre heures voulues par la pratique ordinaire pour maudire son juge. Cela se verra toujours dans les pays de libre discussion.

Mais, nous le répétons, qu'un journal comme le *Herald* se croit obligé de censurer respectueusement la conduite des Juges dans une cause de piastres et centins, c'est là un symptôme regrettable.

Dans un pays constitutionnel, de liberté presque absolue, comme le nôtre, tout subit le creuset d'une discussion amère et injuste: les actes de la vie privée échappent même rarement à la polémique des journaux et aux débats du tréteau électoral et de la tribune parlementaire. Le contre-poids, la ressource contre de tels abus se trouve dans une magistrature à l'abri de tout soupçon. C'est le dernier comme le plus puissant boulevard contre les dangers d'une grande liberté politique. Nous ne sommes pas les premiers à proclamer cette vérité d'un ordre aussi supérieur que nécessaire.

Nos juges, plus que la femme de César, doivent donc être à l'abri de tout doute, de tout soupçon, de toute agression. L'attaque du *Herald* brise cette illusion, nous ôte l'espérance de cette sauve-garde salutaire. Malheureusement, cette attaque, ce mécontentement ne sont pas isolés; il s'en produit souvent de semblables. Si tous les journaux voulaient donner le jour aux nombreuses plaintes qu'il reçoivent, dans trois mois la magistrature du pays serait complètement discréditée.

C'est un fort triste état de choses pour un pays. Où est la cause du mal? Est-ce l'incapacité, le défaut de caractère de quelques juges? ou le principe d'autorité, le respect du banc vont-ils s'affaiblissant chez les populations? Le sens de la responsabilité morale manque-t-il complètement chez certains juges? Le mode des nominations, toujours inspirées et guidées par les nécessités politiques, entre-t-il pour quelque chose dans les mauvais jugements que l'on a trop souvent à signaler? Ce sont là toutes des questions extrêmement délicates auxquelles nous n'avons pas, pour le moment, l'intention de répondre. Nous le ferons probablement plus tard, aidés des nombreux renseignements que nous avons déjà et que nous sommes en train de recueillir — à moins que les autorités compétentes ne se chargent de faire elles-mêmes l'enquête nécessaire. Nous ne tenons, aujourd'hui, qu'à mentionner, qu'à indiquer un malaise: les justiciables sont fort mécontents de l'administration de la justice; ce mécontentement, qui semble un peu fondé, s'est fait jour et dans la presse et dans le parlement. Il n'y a pas de fumée sans feu, dit le proverbe. Ce n'est pas à dire que tous les juges doivent être enveloppés dans un concert unanime de blâme. Nullement; nous savons que dans ce cas, plus que dans d'autres, il doit exister de nombreuses et louables exceptions. D'un autre côté, il y a de véritables sujets de mécontentement et d'alarme. La presse, la presse respectable, "sentinelle vigilante des droits du peuple et du souverain," sera tenue d'y voir, si les gouvernements concernés ne s'occupent sérieusement de faire disparaître le mal que tout le monde voit.

J. A. MOUSSEAU.

ÇA ET LÀ.

Sir George a été assez sérieusement indisposé, la semaine dernière; d'après les rumeurs, il serait menacé d'hydropisie. Les médecins lui conseillent du repos, mais Sir George n'est pas fait pour se reposer. Les embarras de la situation politique ne lui permettent pas beaucoup de suivre les conseils de ses médecins et de ses amis.

M. Blake, le jeune et vaillant chef de l'opposition haut-canadienne est déjà malade, lui aussi. Durant la dernière session, ses amis disaient que sa santé ne pouvait résister au travail excessif que lui imposaient des devoirs professionnels et politiques si multiples.

Il part pour l'Europe accompagné des meilleurs souhaits, du vœu général qu'il puisse reprendre bientôt la place honorable qu'il occupe parmi les premiers hommes du pays.

A propos, un homme dont l'opinion mérite d'être estimée, disait que l'atmosphère du parlement d'Ottawa était suffisante pour détruire les meilleures organisations. Bientôt, le moyen le plus expéditif de se suicider sera d'entrer dans le Parlement.

La lutte est commencée à Jacques-Cartier entre M. Lafamme et Girouard, et elle promet d'être intéressante.

Il y a quelques jours, à St. Laurent, la discussion a été chaude. Il s'agissait de savoir, lequel est le plus catholique des deux. Des principes, on est passé à la pratique. M. Lafamme a prétendu que si M. Girouard avait plus de principes catholiques que lui, sa pratique n'était pas meilleure que la sienne. Bien entendu que l'affaire Guibord joue un grand rôle dans cette élection. M. Lafamme doit avouer que c'est une malheureuse affaire pour lui. Sans cela, il aurait eu plus de chance d'avoir sa part dans la réaction qui s'est opérée en faveur des anciens libéraux. Mais aujourd'hui, qui est sans péché au point de vue religieux!

Lorsque MM. Lafamme et Girouard abordent les questions politiques, la discussion est intéressante. Ce n'est pas étonnant, ce sont deux hommes capables.

La lutte est aussi commencée à Montréal. De nombreuses assemblées ont déjà eu lieu dans la division Ouest. La contestation dans cette division est, comme on sait, entre l'hon. John Young et M. Drummond, un riche manufacturier. Ce sont deux hommes forts soutenus par des hommes forts. On dit que l'hon. M. Holton a fait un de ses meilleurs discours, l'autre jour, en faveur de son vieil ami. On remarque que l'hon. M. Starnes soutient avec une grande vigueur la candidature de M. Drummond. On croit que les Canadiens-Français sont pour M. Young.

Le banquet en l'honneur des hon. MM. Holton et Dorion a été une grande affaire. De bons discours furent prononcés par M. Penny, du *Herald*, qui présidait, par MM. Dorion, Holton, Letellier de St. Just, Sanborn, et par M. McKenzie, qui était venu du Haut-Canada exprès pour rendre hommage à MM. Dorion et Holton.

Le discours de M. McKenzie est magnifique; ceux qui l'ont entendu ont été enthousiasmés. M. McKenzie a dit que les succès du parti libéral en Haut-Canada seraient encore plus grands que ceux qu'il a remportés l'année dernière.

Le discours de M. Dorion, qui fut fort applaudi, peut se résumer dans les remarques suivantes:

Après avoir dit que toutes les mesures importantes adoptées par le gouvernement avaient été volées au parti de la réforme, il vint à parler du Grand-Tronc et du chemin Intercolonial. L'opposition était en faveur de ces voies ferrées, mais ce qu'elle combattait, c'était la dépense extravagante du gouvernement dans leur construction. Il aurait voulu employer une partie de cet argent pour améliorer nos canaux. Il trouve que le subside accordé au chemin du Pacifique, tant en argent qu'en terres, est beaucoup trop considérable, et il s'élève fortement contre les dépenses encourues par l'acquisition de Manitoba et de la Colombie Anglaise. Il parle de la représentation de ces provinces et fait voir qu'elles sont mieux partagées sous ce rapport que la province de Québec. Il termine en disant que son intention est de se retirer de la politique.

Lorsque M. Dorion annonça son intention de se retirer de la politique, des protestations énergiques éclatèrent parmi les convives. M. McKenzie dit qu'il espérait que M. Dorion reviendrait sur sa décision.

La chaleur est grande partout. A Montréal les décès sont énormes, les enfants surtout meurent par centaines. A New-York il meurt trente et quarante personnes par jour de coups de soleil.

L'hon. M. Dorion est embarqué en même temps que M. Blake pour l'Europe. Il va plaider devant le Conseil privé.

Les candidats pour Montréal Est, Sir George et M. Jetté étaient tous deux malades, la semaine dernière. L'indisposition des intéressants malades n'a aucun rapport avec les élections.

On nous apprend que l'Ancienne Lorette a célébré avec beaucoup d'éclat notre fête nationale. Le sermon fut prêché par le Rév. P. Bernard avec beaucoup d'éloquence, et des discours patriotiques furent prononcés par le président de la Société St. Jean-Baptiste, M. Ed. Lajeunesse, le Lieut.-Col. Laurin et le Dr. Larue, membre pour le comté de Portneuf. La

procession se composait de 150 voitures; les drapeaux, les guirlandes, les fleurs abondaient partout.

LES DESCENDANTS DE CAIN.

Un savant vient de démontrer que les Allemands sont les seuls descendants en ligne directe de Cain. Voilà une trouvaille qui va faire plaisir aux Français. Ce savant dit aussi que le mot Cain dans les premiers temps voulait dire: *chien d'homme* ou *race de chien au brigand*. Comment veut-on qu'avec une pareille origine les Allemands soient des saints?

L. O. DAVID.

MAISON OU NAQUIT SIR GEORGE E. CARTIER.

Cette maison est située à St. Antoine, sur les bords charmants de la rivière Chambly, où ont vécu tant de vigoureuses et nobles familles canadiennes. Elle fut construite, il y a plus d'un siècle, par Jacques-Cartier, grand-père de Sir George, et elle est maintenant possédée par MM. Côme et Sylvestre Cartier, frères de Sir George. Mais M. Côme, seul, l'habite; M. Sylvestre exerce la médecine à St. Aimé. M. Jacques Cartier avait voulu et fait en sorte que cette magnifique propriété, restât toujours dans les mains de la famille Cartier, et c'est pour mieux se conformer au désir de leur grand-père que les frères de Sir George ne voulurent jamais faire le partage. A cette maison sont attachés quatre à cinq cents arpents de terre, qui forment une ferme de grande valeur, et cent cinquante arpents de terre à bois.

Une partie de cette maison était autrefois occupée comme magasin et il en restait encore assez pour loger une famille nombreuse, car elle n'a pas loin de cent pieds de long. C'est une véritable arche de Noé, sous le rapport de la longueur seulement, bien entendu.

Des anciennes familles remarquables qui vivaient sur les bords de la rivière Chambly, la famille Cartier est la seule qui ait conservé les biens des aïeux. Comme nous l'avons déjà dit, dans une autre occasion, il fut un temps où cette maison était le rendez-vous de toutes ces riches familles qui menaient une vie si joyeuse. C'était là que se rendaient les Franchère, les Drolet, le vieux seigneur Jacob, le brave lieutenant-colonel de Salaberry et beaucoup d'autres, lorsqu'on voulait se débarrasser complètement dans la gaieté la plus étourdissante des ennuis de la vie.

Mais les messieurs Cartier ne se contentaient pas de dépenser, ils travaillaient, ils faisaient de l'argent en abonance, M. Jacques Cartier exporta jusqu'à un demi-million de minots de bled par année.

Quelle que soit l'opinion qu'on entretienne sur certains actes politiques de Sir George, on n'empêchera pas que l'endroit où il est né ne soit célèbre, et que le touriste qui passe par là ne demande avec curiosité qu'on lui montre la maison où est né Sir George Etienne Cartier.

L. O. D.

ÉDUCATION D'AZOR.

C'est une scène de tous les jours que tout le monde a vue. Pauvre Azor! sa tâche est rude; tous les jours il lui faut poser; et chacun veut mettre la main à son éducation. S'il ne fait pas la *belle* comme il faut, il s'expose à se faire gronder et même fouetter.

LE PORTEUR D'EAU.

Ceux qui visitent le sud de l'Espagne rencontrent à chaque instant de ces porteurs d'eau dont les services sont précieux dans un pays où on n'a que des puits pour aqueducs.

LE DINER À LORD LISGAR.

Tous les journaux ont parlé de ce diner, donné à Lord Lisgar, à l'occasion de son départ pour l'Europe. Les convives étaient nombreux, et il y avait beaucoup d'hommes distingués. Les hommes de tous les partis y ont bu à la même coupe et ont paru oublier leurs animosités politiques. Sir George a été aimable comme un ange; il n'a pas mangé de rouges ce soir là. Les discours ont été assez froids d'ailleurs et peu remarquables en général. M. O. Loranger est celui dont le discours a été le plus remarqué.

On annonce la mort de l'hon. M. Hatheway, premier ministre de la province du Nouveau-Brunswick. Il est mort à Frédéricton, des suites de la blessure qu'il avait reçue en descendant d'un convoi de chemin de fer dernièrement.

L'hon. J. G. Blanchet a été réélu président du chemin de fer de Lévis et Kennebec, et l'hon. J. McGreevy, élu vice-président et M. Demers, secrétaire.

On dit que M. Gédéon Désilets, du *Journal des Trois-Rivières* et M. Alfred Prendergast, autrefois sergents-majors au régiment des Zouaves Pontificaux, ont reçu de Pie IX la croix de chevalier de l'ordre de St. Grégoire le Grand, en récompense de leurs services militaires signalés.

Nous félicitons bien cordialement ces deux messieurs de ce témoignage éclatant rendu à leur mérite.

MME CAMILLE URSO.—La célèbre violoniste Mme Camille Urso, maintenant en Europe, visitera le Canada en septembre prochain et elle y donnera des concerts.

La fille du président des Etats-Unis, Mlle Grant, a écrit à la Reine Victoria pour avoir la permission d'une audience privée comme simple visiteuse. Sa Majesté lui a répondu avec une amicale bienveillance et lui a dit qu'elle l'a recevrait en amie.

AUX ANNONCEURS.—A. J. Stewart, de New-York, disait: je conseillerais à tout jeune homme qui met une piastre dans un commerce à en consacrer une autre à faire annoncer ce commerce.